

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULÉ &amp; CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

### LES DEUX FRÈRES

XXXI

LES DEUX BOSSUS—(Suite)

— Tantôt un lapin, tantôt un lièvre. Ah ! la semaine dernière j'ai fait une belle chasse.

— Vraiment !

— J'ai pris un chevreuil, un magnifique brocard dans les quarante à cinquante livres. Le poulailler de Châteauneuf me l'a payé trente francs.

— C'est une belle journée, dit Marton, mais si on vous prenait, cousin ?

Le chambrion se mit à rire.

— Un autre, dit-il, en serait quitte pour un procès-verbal, cent francs de frais et la confiscation de son fusil ; mais moi, c'est différent.

— Pourquoi donc ?

— Parce que j'ai déjà été condamné trois fois ; si on me prenait, j'irais en prison.

— Faut prendre garde, cousin !

— Oui, oui, dit Ulysse, j'ai l'œil ; mais ça ne m'empêchera pas d'aller relever mes collets cette nuit.

— Mais, reprit le Marton, qui avait toujours son idée fixe et en revenait sans cesse à ses moutons, quand nous serons mariés et que nous aurons les quatre mille francs, est-ce que vous continuerez ce vilain métier de braconnier ?

— Tout de même, cousine. Qui a bu, boira ; j'ai la passion

du collet, car, pour dire la vraie vérité, je n'ai pas touché un fusil vingt fois en ma vie.

Le chambrion reconduisit ainsi la grêlée jusqu'à la clôture du parc.

— Adieu, lui dit-il ; à demain !

Et il l'embrassa, ajoutant :



Mademoiselle, dit-il à Marton, voici un billet de votre cousin Ulysse.

de lait de monsieur le baron ? Ulysse se mit à rire, mais soudain la Marton tressaillit.

— Écoutez ! dit-elle.

— Cousine, savez-vous bien que je n'ai plus de chemises bientôt. Les miennes sont en loques !

— Ah ! répondit Marton, c'est que je ne sais plus où prendre de la toile.

— Bah ! en cherchant bien.

— C'est tout cherché, cousin. Vous savez, la dernière pièce de toile qui a disparu ?

— Oui.

— Madame s'en est aperçue.

— Et elle vous a soupçonnée ?

— Oh ! pas moi... mais une jeune fille de Combreux qu'on avait prise pour aider à la cuisine et qui a été renvoyée. Quant à moi, cousin, vous savez bien qu'on ne peut pas me soupçonner. Vous savez, il y a trois ans, quand il vous fallait absolument trois cents francs, pour ne pas être exproprié, on a renvoyé la cuisinière pour l'argenterie qui a manqué. Mais moi... allons donc ! est-ce que je ne suis pas la sœur